

tion de droits sur le thé et le café. Je crois que mon honorable confrère a suivi l'ancienne pratique parlementaire, et a gardé, en annonçant ces réductions, ce respect qu'un ministre des finances doit au parlement. Si je me souviens bien, l'honorable ministre des finances a eu occasion de dire pendant la dernière session, que si un traité de réciprocité n'était pas conclu entre les Etats-Unis et le Canada, et si le trésor public le permettait, il proposerait une loi pour la réduction ou l'abolition des droits sur le thé et le café. Il est incontestable qu'il a donné cet avis en Chambre, et lorsqu'il l'a réitéré sur les hustings, il n'a fait que rappeler au public ce qu'il avait déjà annoncé au parlement, avec le respect qui lui est dû. Mon honorable ami, le chef de l'opposition, est un peu confus dans ses souvenirs au sujet des droits sur le thé et le café. Je crois qu'il nous a accusés d'avoir élevé les droits sur ces articles.

M. BLAKE. Non, non.

Sir JOHN A. MACDONALD. Il a dit que nous avions mis les droits sur ces articles. Cet honorable député doit savoir que ces effets ont été depuis longtemps une source de revenus, que ces droits ont été augmentés par l'honorable ministre des finances du gouvernement Mackenzie, et que nous les avons réduits.

M. BLAKE. Il n'y avait pas de droits sur le thé et le café quand mon honorable ami était ministre.

Sir JOHN A. MACDONALD. C'est lui qui les a imposés ces droits, et maintenant, par une faveur de la Providence et avec l'aide des honorables députés de la gauche, nous nous proposons de les enlever.

Je n'ai plus qu'une chose à ajouter; j'approuve entièrement les termes sympathiques et délicats dans lesquels mon honorable ami a parlé de l'assassinat du président des Etats-Unis. Tout homme au Canada a été saisi d'effroi et d'horreur en apprenant qu'un homme avait, sans cause aucune, avec connaissance, malice et férocité—poussé par le seul désir de la notoriété, et par quelque sentiment secret de vengeance que nous ne pouvons pas comprendre—mis un terme à une vie aussi précieuse et aussi exempte de tout blâme, au moment même où elle devait être la plus utile à son pays. Je puis seulement dire, en terminant, que j'espère que mon honorable ami de la gauche m'aidera à conduire nos discussions—malgré la fragilité humaine—avec le même bon esprit qui, j'espère, nous a animés tous deux aujourd'hui.

Sur le paragraphe 26.

M. BLAKE. Je désire, en réponse à l'allusion de mon honorable ami à un autre discours, lui dire que je connaissais pas plus que lui-même ce que ce discours contenait.

Sir JOHN A. MACDONALD. Pour moi, je ne le connaissais certainement pas.

Les résolutions sont adoptées.

Sir JOHN A. MACDONALD propose:—

“Que les dites résolutions soient renvoyées à un comité spécial composé de Sir John A. Macdonald, Sir Leonard Tilley, Sir Charles Tupper, Sir Hector Langevin, M. Bergeron et M. Guillet pour que ce comité prépare et rapporte un projet d'adresse basée sur les dites résolutions en réponse au discours de Son Excellence le gouverneur général aux Chambres du Parlement

La motion est adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse, lequel est lu une première et une seconde fois et adopté.

Il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

## RAPPORTS.

Les rapports suivants sont déposés sur le bureau de la Chambre.

Rapport annuel du Ministre des Travaux publics pour l'exercice 1880-81 sur les travaux placés sous son contrôle.—(Sir Hector Langevin.)

Rapport sur l'état de la milice du Canada pour l'année 1881.—(M. Caron.)

Comptes publics du Canada pour l'exercice 1880-81, aussi le rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédit de l'exercice 1880-81, et aussi un état des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'ordonnances en conseil, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'à date.—(Sir Leonard Tilley.)

Tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour l'exercice 1880-81; Rapport, état et statistiques du Revenu de l'intérieur du Canada pour l'exercice 1880-81; Huitième rapport sur les poids et mesures; et Rapport sur l'adulteration des substances alimentaires.—(M. Bowell.)

Sir RICHARD J. CARTWRIGHT. Je suis heureux de voir les honorables ministres suivre l'excellent exemple qui leur a été donné par la dernière administration, et j'espère que ce bel exemple ne sera pas perdu pour le ministre de l'Intérieur et que cet honorable monsieur déposera son rapport un peu avant les derniers jours de la session.

M. ANGLIN. Après l'avoir lu.

Sir RICHARD J. CARTWRIGHT. Après l'avoir lu.

## SUBSIDES.

Sir LEONARD TILLEY propose:

“Que mardi prochain, cette Chambre se forme en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.”

La motion est adoptée.

## VOIES ET MOYENS.

Sir LEONARD TILLEY propose:

“Que mardi prochain, cette Chambre se forme en comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.”

La motion est adoptée.

La séance est levée à 6 h. p.m.

## CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI 13 février 1882.

Présidence de l'honorable JOSEPH GODEBIE FLANCHET.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRE.

## RAPPORT.

Sir CHARLES TUPPER. Je dépose le Rapport annuel du ministère des chemins de fer et cauaux,

## CONTRAT.

Sir CHARLES TUPPER. Je dépose aussi le contrat qui a été signé pour la construction de l'aqueduc sur le canal Welland, et je dois vous informer que ce contrat est sujet à l'approbation de la Chambre.

## DÉPOT DE PROJET DE LOI.

Le projet de loi suivant est déposé et lu la première fois. Bill (No 2) à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, pour le Canada, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879.—(M. McCarthy.)